RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Accompagnant éducatif et social / Accompagnante éducative et sociale

Intervenant à domicile ou dans des structures collectives, les accompagnants éducatifs et sociaux aident des enfants et des adultes en situation de handicap ou des personnes âgées vulnérables dans les actes de la vie courante. L'objectif : favoriser leur autonomie et leur socialisation.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent**

Salaire débutant : **1867 €**

Statut : **Statut salarié**

Synonymes : Accompagnant /accompagnante de personnes dépendantes, Aide médico-psychologique, Auxiliaire de vie scolaire, Auxiliaire de vie sociale

Secteurs professionnels : Enseignement, Fonction publique, Social

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, Je souhaite m'occuper d'enfants, Je souhaite prendre soin des autres



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Auprès de publics divers

L'accompagnante éducative et sociale ou l'accompagnant éducatif et social aide des personnes vulnérables : enfants et adultes en situation de handicap physique ou psychique, personnes âgées dépendantes. Il ou elle peut intervenir au domicile des personnes ou au sein de structures collective (établissement sociaux, médico-sociaux, scolaire...).

Aide au quotidien

Préparer et prendre ses repas, faire le ménage, se déplacer, se laver, s'habiller... Autant de gestes du quotidien difficiles à accomplir pour des personnes en perte d'autonomie. Exercer le métier d'accompagnant éducatif et social consiste justement à assister ces personnes fragilisées dans leur vie de tous les jours.

Soutien moral

Réconforter une personne âgée isolée par une présence régulière, la distraire, l'accompagner lors de sorties, aider un adolescent en situation de handicap à interagir avec ses camarades ou encore renforcer l'estime de soi d'une personne dépendante en l'aidant à prendre soin de son apparence. Par son action, l'AES favorise le lien social et l'épanouissement des personnes accompagnées.

Compétences requises

Patience et sens de l'écoute

Partageant le quotidien de personnes malades, handicapées ou très âgées, l'accompagnante ou l'accompagnant doit faire preuve d'écoute et de patience. Ce métier de contact exige tact et discrétion.

Autonomie et résistance

Sans se substituer aux professionnels du soin (médecins, infirmiers...) ou de l'éducatif (éducateurs spécialisés, enseignants...), l'AES sait prendre des initiatives pour guider les personnes, les stimuler et les encourager dans leurs progrès vers davantage d'autonomie. Il ou elle doit aussi avoir une bonne condition physique car il faut parfois soutenir ou porter des personnes invalides.

Esprit d'équipe

Au quotidien, l'AES sait détecter les besoins, les évolutions ou les difficultés rencontrées par les personnes accompagnées. Il ou elle transmet ces informations aux équipes éducatives et de soin, contribuant ainsi à une prise en charge globale et adaptée. Une bonne communication, tant avec les bénéficiaires qu'avec les professionnels, est essentielle pour assurer un suivi cohérent et bienveillant.

Où l'exercer ?

Au domicile ou en établissement

Formés à intervenir dans différents contextes, les AES exercent aussi bien au domicile des personnes aidées qu'en structures collectives (instituts médico-éducatifs, maisons de retraite, centres d'hébergement et de réinsertion sociale...). Dans le cas de la prise en charge de personnes en établissements sociaux ou médico-sociaux, les AES travaillent en lien avec les familles et au sein d'équipes pluridisciplinaires avec des éducateurs spécialisés, des infirmiers, des psychologues...

Des employeurs variés

La majorité des accompagnants sont employés par des associations et des entreprises spécialisées dans l'aide à la personne. Les autres employeurs sont : la fonction publique territoriale (centres communaux d'action sociale, crèches, centres de loisirs...), la fonction publique hospitalière (hôpitaux généraux ou psychiatriques), ou encore l'Éducation nationale lorsque les AES accompagnent les élèves scolarisés en situation de handicap.

Un rythme parfois exigeant

L'AES peut travailler en horaires décalés, y compris les week-ends et les jours fériés, selon les besoins des personnes accompagnées. L'intervention à domicile demande souvent de la mobilité et une grande autonomie. En structure collective, le travail s'organise en équipe, avec des plannings qui peuvent variés d'une semaine à l'autre.

Les études

Après la 3e

1 ou 2 ans, en formation initiale ou en cours d'emploi, pour préparer le DE d'accompagnant éducatif et social ; 3 ans pour le bac pro accompagnement, soins et services à la personne.

CAP ou équivalent

→ CAPa services aux personnes et vente en espace rural

→ Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social

→ TP assistant de vie aux familles

CAP ou équivalent + 1 an

→ CS aide à domicile

bac ou équivalent

→ Bac pro accompagnement, soins et services à la personne

→ Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires

Emploi et secteur

Des besoins croissants

Du fait de l'allongement de la durée de la vie, le secteur des services à la personne ne cesse de croître. Au sein des établissements sociaux et médico-sociaux qui accueillent des enfants et des adultes en situation de handicap, les besoins en personnels ne sont pas couverts, créant de nombreuses opportunités pour celles et ceux qui souhaitent exercer dans ce champ de l'intervention sociale.

Évolutions possibles

Les accompagnants éducatifs et sociaux peuvent évoluer vers d'autres métiers du social ou vers du paramédical en suivant une formation : ils bénéficient d'allégements de formation pour préparer les diplômes d'État de moniteur-éducateur, de technicien de l'intervention sociale et familiale ou d'aide-soignant.

Un métier valorisé

Le rôle de l'AES est de plus en plus reconnu comme essentiel dans le parcours de vie des personnes accompagnées. Cette reconnaissance se traduit par une meilleure intégration dans les équipes pluridisciplinaires, une valorisation des compétences acquises sur le terrain, et une ouverture vers des responsabilités accrues. L'expérience et l'engagement peuvent également mener à des fonctions de coordination ou de référent dans certaines structures.

Secteur

Enseignement

Social

Salaire du débutant *

À partir de 1867 euros brut par mois, dans la fonction publique .

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site des Actualités sociales hebdomadaires, en particulier la rubrique "Espace étudiants"

Le portail des DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

Rubrique "Métiers" du site du Ministère du travail et des solidarités

Les métiers du soin - Prendre soin

Librairie



PARCOURS

Travail social

Paru le 21/03/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

J'ai le sens du contact →

Je souhaite m'occuper d'enfants →

Je souhaite prendre soin des autres →

Autres métiers à découvrir

- Conseiller technique en accessibilité
- Chargé d'orientation et d'insertion professionnelle
- Inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Ingénieur social
- Assistant d'éducation